

SECURITE EN MER

LES PÊCHEURS ARTISANS RECHIGNENT TOUJOURS

Au Sénégal, les pêcheurs artisans relèguent les infos de la météo au second plan et refusent de porter le gilet de sauvetage en allant en mer. Ils parcourent la côte sénégalaise sans aucune mesure de sécurité. Leur négligence entraîne environ une centaine de pertes en vies humaines tous les ans. Toutefois, la campagne de sensibilisation menée l'année dernière a permis de réduire de 35% les accidents. **LIRE EN PAGE 8**



FOIRE REGIONALE CORAF/WECARD

DR PACO SÉRÉME,
DIRECTEUR EXECUTIF DE CORAF/WECARD
"La recherche agricole
est le parent pauvre de
l'Agriculture..." **P4**



• **COOPÉRATION AGRICOLE AVEC LA CORÉE**
**KOPIA et ISRA satisfaits
des premiers résultats** **P3**

• **COP 21 ...BOUNAMA DIÈYE,**
CHEF DE LA DIVISION DES FILIÈRES AGRO-INDUSTRIELLES
ALIMENTAIRES À LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE

"Notre Agriculture, se
veut intelligente face
au Climat" **P6**

• **AGROÉCOLOGIE**
Un pot qui éveille
bien les esprits sur le
consommer local **P6**

Bonne et heureuse année 2016

*AGRI INFOS souhaite à ses lectrices et lecteurs, ainsi que
ses partenaires, une bonne et heureuse année 2016.
Santé, Paix, Prospérité*

Déwenati !

● VŒUX DE NOUVEL AN-AGRICULTURE**Une enveloppe additionnelle de 20 milliards au PRODAC**

(APS) - Le Programme des domaines agricoles communautaires (PRODAC) va bénéficier de ressources additionnelles d'un montant de 20 milliards de francs CFA en 2016, pour la pérennisation de ses activités, a annoncé le président de la République, Macky Sall.

"Pour 2016, 20 milliards additionnels seront investis dans le PRODAC pour pérenniser ses activités toute l'année", a-t-il dit dans son message radiotélévisé de fin d'année. Dans le même temps, la mise en œuvre du Programme des domaines agricoles communautaires (PRODAC) se poursuivra, a indiqué Macky Sall. Les domaines agricoles communautaires (DAC) de Séfa, Itato, Keur Samba Kane et Keur Momar Sarr "mobilisent déjà 177 Groupements de producteurs", a-t-il signalé, ajoutant que dans ce cadre, "2.555 hectares sont mis en valeur et plus de 7000 emplois créés." S'agissant du secteur de de l'élevage, le président Sall a signalé que le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS), financé à hauteur de 15 milliards de francs CFA, "soutiendra la santé animale, l'accès aux marchés et la gestion des ressources naturelles". "Il bénéficiera à 100.000 ménages des régions de Kaffrine, Louga, Matam, Tambacounda et Saint-Louis", a précisé Macky Sall.

● VŒUX DE NOUVEL AN-AGRICULTURE (BIS)**Macky Sall se réjouit des bons rendements agricoles de cette année**

(APS) - Les efforts du gouvernement visant à moderniser l'agriculture sénégalaise "ont largement porté leurs fruits", avec des rendements record enregistrés en 2015, s'est réjoui le président de la République, Macky Sall, jeudi dans son message radiotélévisé prononcé à l'occasion du Nouvel an.

"Mieux que les années précédentes, la campagne agricole a donné d'excellents résultats. Rendons grâce à Dieu pour le bon hivernage. Nos efforts de modernisation de l'agriculture ont largement porté leurs fruits", a-t-il dit. Selon le président Sall, les récoltes céréalières sont estimées à 2.271 000 tonnes en 2015, "soit une hausse de 82% par rapport à 2014." "La production d'arachides se chiffre à 1 121 474 tonnes, soit 68% de hausse. Celle du riz paddy a augmenté de 64%, passant de 559 000 à 917 371 tonnes. La production horticole, en hausse de 14%, s'établit à 1.133.430 tonnes", a détaillé Macky Sall. Il a rappelé qu'en soutien aux producteurs, il avait été décidé de maintenir le prix du kilogramme d'arachide à 200 francs CFA "au minimum". De même, "les mesures prises par le gouvernement, en concertation avec tous les acteurs, facilitent désormais la commercialisation de nos produits agricoles", a assuré le président de la République. "Nous traduisons ainsi en actes le vieux slogan du -consommer local. C'est un grand pas vers l'autosuffisance alimentaire qui nos libérera, au plus vite, du fardeau des importations coûteuses", a souligné Macky Sall.

● APE : L'enveloppe de plus de quatre mille milliards de F.cfa déchire la CEDEAO

(Jade/Syfia) - La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) est divisée quant aux 8,94 milliards USD de l'Union européenne, soit plus quatre mille milliards de F cfa dans le cadre de l'Accord de partenariat économique (APE), apprend début janvier Jade/Syfia du blog du CTA de l'Ue/Acp.

L'APE est un Accord de libre-échange (ALE) visant à créer une zone de libre-échange entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) en prévoyant une réduction et éventuellement une suppression des taxes sur les marchandises importées et exportées entre les parties. Une enquête menée par Financial Vanguard a révélé que l'UE a offert une enveloppe de développement de 6,5 milliards EUR (environ 8,94 milliards USD), plus de 4 000 milliards de F cfa, aux pays de la CEDEAO afin qu'ils mettent en place les infrastructures nécessaires pour répondre aux exigences européennes relatives aux exportations dans les cinq prochaines années (2015-2020). Financial Vanguard (FV) a découvert que, sur ce montant, la somme qui serait versée au Nigéria par le biais de l'Organisation des Nations unies pour le Développement industriel (ONUDI), responsable de la mise en œuvre du projet, s'élèverait à 12 millions EUR (environ 3 milliards NGN), plus de sept milliards de F cfa. FV a également appris que, même si certaines des agences bénéficiaires des secteurs public et privé nigériens (Consumer Protection Council, Stan-

dards Organisation of Nigeria, Organised Private Sector-MAN, NACCIMA, NASME, NASSI et NECA) ont déjà commencé à utiliser les fonds pour renforcer leurs capacités, les ministres du commerce de 12 des 16 pays de la CEDEAO n'ont pas encore signé l'accord. Les seuls pays à faire exception sont le Nigéria, le Liberia, la Sierra Leone et la Gambie. Ken Ukaoha, Président de l'Association nationale des commerçants nigériens (National Association of Nigerian Traders, NANTS) et membre de l'équipe de négociation nigérienne dans le cadre de l'Accord de partenariat économique (APE), a révélé à FV que ces pays ont rapidement signé l'accord "en catimini", sans tenir compte des "réels dangers" de l'APE, s'il est mis en œuvre sous sa forme actuelle.

● FNRAA : 123 millions de F cfa à 84 micro-entreprises de femmes pour financer leurs activités économiques

(APS) - Des groupements de femmes venus de plusieurs régions ont reçu jeudi début décembre, un financement global de 123 millions de francs CFA octroyé par le Fonds national de recherches agricoles et agro-alimentaires (FNRAA), pour acquérir du matériel agricole, d'élevage et de pêche.

Les bénéficiaires doivent, avec ce financement, acheter des séchoirs, des fours, du matériel d'emballage, des pompes solaires, des cuisinières, etc. Ce matériel les aidera à augmenter leurs revenus, diversifier leurs activités économiques et améliorer la conservation de leurs produits, la compétitivité de leur production et de leurs conditions de travail, selon le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, Pape Abdoulaye Seck. "On ne peut pas construire une agriculture forte sans penser à la transformation des produits", a souligné M. Seck, devant les représentantes des micro-entreprises bénéficiaires de cette initiative, lors de la remise du financement à Dakar. Il a salué le "tandem" constitué par l'Institut de technologie alimentaire (ITA) et les groupements de femmes. Ces dernières recevront de l'ITA des formations censées améliorer leurs capacités professionnelles et les aider à faire une "utilisation optimale" de ce financement octroyé dans le cadre du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO). "Ce programme a été lancé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), pour soutenir la recherche agricole, améliorer les infrastructures et les équipements agricoles", a expliqué le directeur du FNRAA, Pape Ndiengou Sall. Quarante-vingt-quatre micro-entreprises exploitées par quelque 4 200 femmes bénéficient des 123 millions de F cfa. Les femmes membres des groupements financés s'activent dans le conditionnement du sol iodé, la transformation des fruits et légumes, des céréales, des produits de la pêche, des produits forestiers et maraîchers, selon M. Sall. Les projets agro-alimentaires financés ont été sélectionnés sur "une base compétitive" par le FNRAA qui a examiné les demandes de financement des groupements de femmes. Un contrat va lier chaque micro-entreprise bénéficiaire au FNRAA, qui va assurer le "suivi" et veiller à leur "bonne exécution". "A travers les fonds géré par le FNRAA, le Programme (le PPAAO, Ndlr) a réussi à stimuler la compétitivité, le partenariat et l'articulation entre les institutions de recherche, de conseil ou de développement agricole, pour assurer la diffusion à grande échelle et l'adoption de nouvelles technologies", a souligné Fatima Ndoeye Niane, de la Banque mondiale (BM), lors de la remise du financement. La BM, qui participe au financement du PPAAO, s'attend à la "réussite de ces projets censés servir de modèles à diffuser largement au Sénégal et dans la région ouest-africaine au profit des femmes et des jeunes", selon Mme Niane.

● RIZ : L'offre mondiale en baisse de 0,7%

(Jade/ Syfia) - L'offre mondiale de riz estimée à 573 millions de tonnes pour la campagne 2015-2016 est en baisses de 0,7 et 2,2% respectivement par rapport aux prévisions du mois de novembre 2015 et aux estimations de la campagne 2014-2015, apprend Jade/ Syfia au près du département américain de l'agriculture (USDA) dans ses dernières prévisions du mois de Décembre. Selon la source, en novembre 2015, les cours des variétés de riz indien et thaïlandais (25% brisure) ont poursuivi leurs tendances du mois passé. En variation mensuelle, le cours du riz indien a baissé de 0,6% contre une progression de 0,3% de celui du riz thaïlandais. Sur les onze premiers mois de 2015, les prix des riz indien et thaïlandais (25% brisure) ont baissé respectivement de 10,7% et 1,7% par rapport à la même période de 2014. Au Sénégal, durant cette période, la Direction de la prévision et des études économiques (DPEE) a soutenu que les prix intérieurs du kilogramme de riz parfumé et du riz brisé ordinaire ont respectivement diminué de 0,8% et 0,6%, en variation mensuelle s'établissant à 369 Fcfa et 273 Fcfa sur le marché.

● HORTICULTURE : Plus de 16 000 tonnes de mangue exportées en 2015

(APS) - Le volume total des exportations de mangues s'élevait, à la date du 30 septembre 2015, à 16 937,23 tonnes, a indiqué mardi fin décembre, Abdoulaye Ndiaye, chef de la Division Législation phytosanitaire et de la Quarantaine des plantes à la Direction de la protection des végétaux (DPV).

M. Ndiaye s'exprimait lors du démarrage des travaux de la deuxième session du réseau de suivi de l'environnement des pesticides et d'évaluation du bilan des exportations de fruits et légumes pour la campagne 2015. Du point de vue phytosanitaire, "la campagne a été caractérisée par la présence des mouches de fruits et localement par certaines maladies à étiologie fongique comme l'antracnose", a relevé le technicien. Selon lui, "les interventions menées par la DPV et les producteurs en termes de piégeage et autres méthodes alternatives ont permis de réduire l'incidence sur la qualité des récoltes". Au total, a-t-il encore précisé, 953 certificats phytosanitaires et 791 certificats de conformité commerciale ont été délivrés par les services de la DPV au cours de la campagne mangue. Aussi, deux notifications d'interception ont été enregistrées, représentant 2,592 tonnes de mangues mises en quarantaine par les inspecteurs des postes d'entrée communautaires de l'Union européenne, liées à la mouche de fruits.

AGRI INFOS

Hlm Grand-Yoff - Villa n° 1122
Bp : 17130 Dakar – LibertéEmail : madiensec@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Madieng SECK - TEL : 77 537 96 96

COMITÉ DE RÉDACTION : Madieng SECK - Diarra BADJI (Stagiaire) - Ababacar GUËYE - Zachari BADJI

ADMINISTRATION : Ababacar GUËYE

SECRETARIAT DE RÉDACTION ET INFOGRAPHIE : Cheikh TOURÉ (Tel : 77 605 30 72)

IMPRESSION : AMD GRAPHIC

DISTRIBUTION : ADP

NINEA : 00284430 CO

COOPÉRATION AGRICOLE AVEC LA CORÉE

KOPIA et ISRA satisfaits des premiers résultats

Le Korea Project on International Agriculture (Kopia) et l'Institut sénégalais de recherches agricoles (Isra) ont organisé début décembre 2015 à Dakar, l'évaluation des projets sur l'amélioration de la production du riz, de l'arachide et de l'oignon après un an d'existence.

■ PAR ZACHARI BADJI

“Pour le moment, les résultats présentés nous paraissent très satisfaisants et nous incitent à continuer”, a déclaré Dr El Hadji Traoré, directeur scientifique de l'Isra. Il s'exprimait début décembre 2015 à la direction générale l'Institut à l'occasion d'une réunion technique sur l'amélioration de la production du riz, de l'arachide et de l'oignon au Sénégal.

Départ du Dr Kim Kee Jong

Cette rencontre, qui marque aussi le départ de Kim Kee Jong, premier directeur du bureau Kopia Sénégal Center, a vu la participation entre autres des ingénieurs agricoles de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (Ancar) et l'Association Sénégalaise pour la promotion du développement à la base (Asprodeb). “Nous sommes contents des résultats obtenus et certains méritent d'être validés. Nous verrons également les variétés de semences qui pourront être vulgarisées au Sénégal”, s'est réjoui le Dr Traoré.

Démonstrations et pratiques consacrées à la première année

Ces projets entre Isra et Kopia permettent de mettre en pratique des essais sur certaines variétés venues de Corée du Sud. En effet, la première année a permis de faire un travail de sélection, de choix de certaines variétés qui seront testées dans les années à venir. Elle a permis également d'avoir une idée sur celles (variétés) qui seront adaptées aux besoins des paysans.

C'est ce qu'a soutenu Amadou Fofana, sélectionneur à l'Isra et coordonnateur du projet amélioration de la productivité du riz pluvial de plateau dans le bassin arachidier (Kaolack, Fatik et Kafrine). Selon lui, la formation des producteurs, la démonstration et les tests de nouvelles variétés sont les activités prévues. Le coordonnateur du projet souligne qu'il n'a pas rencontré de difficultés particulières parce qu'ils ont travaillé avec une Ong qui a l'habitude de collaborer avec les producteurs de la zone. En effet pour développer la riziculture

dans le bassin arachidier, M. Fofana recommande d'intensifier la formation des paysans et de mettre à leur disposition des semences de qualité.

Augmenter de 50 à 200% les rendements en milieu paysan

Abondant dans le même sens, le Dr Issa Faye, chargé des recherches et sélectionneur d'arachide au Centre national

de recherches agronomiques (Cnra) de l'Isra-Bambey, précise qu'avec les démonstrations les paysans peuvent accroître leurs productions. “Nous avons pu montrer aux producteurs qu'on peut augmenter de 50 à 200% les rendements obtenus jusqu'ici en milieu paysan. La formulation d'engrais utilisée aujourd'hui est obsolète”, a expliqué le Dr Issa Faye.

Dans le cadre de ce projet, l'Isra est entrain de mener des recherches pour formuler une nouvelle dose d'engrais permettant d'augmenter le taux de rendement en milieu paysan.

Pour rappel, Kopia et Isra ont lancé en 2014 ces projets collaboratifs pour une durée de trois ans (2014- 2017), afin d'améliorer la production agricole au Sénégal.

AVICULTURE

100 jeunes du Cnrc formés à l'Ensa

Le Centre d'incubateur des métiers avicoles de l'Ensa (École Nationale Supérieure d'Agriculture) de Thiès, projet initié par le Cnrc (Conseil national de Concertation et de Coopération des Ruraux), en collaboration avec le Ceci (Centre d'études et de coopération internationale) a permis à 100 stagiaires du Collège des jeunes de ce mouvement paysan d'être formés en aviculture.



(Jade/Syfia) - “J'ai constaté que la formation a permis aux jeunes du Cnrc d'avoir des outils leur permettant de démarrer leurs entreprises sur n'importe quelle filière avicole. Je suis heureuse de visiter les projets qui ont été réalisés”, a déclaré Mme Lydia Bernier responsable du PQDI (Programme québécois de développement international). Elle s'exprimait fin novembre à l'occasion de la cérémonie de remise d'attestations à 100 jeunes (garçons et filles) bénéficiaires de cette formation initiée par le Cnrc, en collaboration avec le Ceci et l'Ensa. “Durant une année, des groupes de 25 stagiaires se sont relayés en quatre cohortes pour cette formation avec une contribution financière du PQDI de 100 mille dollars, soit environ 62 millions de F cfa. C'est le Ceci, en collaboration avec le Cnrc et l'Ensa qui nous ont présenté le projet”, a expliqué Mme Bernier. D'après elle, des appels à propositions ont été présentés au gouvernement québécois à chaque année pour des études ; et c'est le Comité de sélection qui choisit les meilleures propositions.

Kaffrine et Kolda manquent à l'appel...

Ce projet, qui a pour but de favoriser le développement de métiers avicoles durables en milieu

péri-urbain et rural, est une satisfaction pour les jeunes venus des 12 régions sur les 14 que compte le Sénégal. C'est le cas de Landing Sané, jeune aviculteur de Bambilor : “Cette formation m'a permis d'acquérir de nouvelles techniques d'élevage et de gestion moderne, en plus de la comptabilité et du marketing entre autres...”, s'est réjoui ce stagiaire qui a pratiqué l'élevage pendant 10 ans. “Pour les prochaines échéances, nous comptons avoir les 14 régions”, souligne le président du Collège des jeunes du Cnrc Pape Bakary Coly. Et de préciser que l'absence des régions de Kaffrine et de Kolda est liée à des lenteurs administratives.

Pour le secrétaire général du CNCR Baba Ngom, cette formation devrait toucher davantage de jeunes de l'intérieur du pays. “Nous souhaitons que les futures formations puissent toucher d'autres activités rurales comme l'agriculture, l'élevage des caprins et des ovins (...), mais aussi la foresterie et l'horticulture”, suggère M Ngom. Sur les 100 personnes bénéficiaires cibles, rappelle-t-on, les cinq meilleurs projets au sortir de cette formation seront financés en partie, par le projet lui-même, à travers les revenus générés par la vente des produits avicoles.

Z. BADJI

NÉCROLOGIE



La nuit du 25 au 26 décembre 2015 restera dans nos mémoires, suite au rappel à Dieu de notre cher confrère **Papa Adama Mbodji**, un des nôtres, journaliste émérite du quotidien national “Le Soleil”. Une personne affable, courtoise et pleine de qualité humaine. Il était humble, intègre et serviable.

Le Réseau des journalistes pour une pêche Responsable en Afrique de l'Ouest (REJOPRAO) dont il a eu à assurer la coordination pendant des années, le quotidien national “Le Soleil”, l'équipe du Mensuel **Agri Infos** et la presse sénégalaise présentent ses sincères condoléances à sa famille éplorée.

Que le Bon Dieu l'accueille dans son Paradis Eternel.
Amine

Conseil Ouest et Centre Africain
pour la Recherche et le
Développement Agricoles



West and Central African Council
for Agricultural Research and
Development

WAAPP – Tenir la Promesse d'une Agriculture Ouest-Africaine Productive
Principaux Résultats

ENTRETIEN AVEC...

...DR PACO SÉRÉME,
DIRECTEUR EXECUTIF DE CORAF/WECARD

“La recherche agricole est le parent pauvre de l'Agriculture..”

En marge de la Conférence internationale sur l'Agriculture organisée (17-19 novembre) à Dakar par le Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricole (CORAF/WECARD), son Directeur Exécutif Dr Paco Sérème a annoncé que pour les cinq prochaines années la priorité sera accordée à l'Afrique Centrale. En attendant, le Programme a permis de mettre en place des Centres d'incubation pour l'emploi des jeunes et des femmes et généré plus de 160 technologies et va préparer la réglementation sur les semences en tenant compte du Changement climatique. Parce que l'Agriculture est un business qui peut rapporter.

Agri Infos : Quelles sont vos impressions sur cette conférence du WAAPP ?

“ Il faut saluer la forte mobilisation qui a eu lieu autour de cet événement, même si on déplore par ailleurs l'absence de certaines autorités de différents pays surtout les ministres en charge de l'Agriculture. Tous les pays étaient présents. Je pense que cela dénote une importance que les uns et les autres accordent aux programmes, notamment les différents partenaires qui accompagnent la Cedeao dans son Programme de Productivité agricole. Je crois que sur ce plan on est de la mobilisation”.

L'idée d'une grande offensive agricole sur le riz a été agitée dans les coulisses, quelle analyse en faites vous ?

“Pour la réussite du programme, je crois qu'on peut citer l'organisation parallèle d'événements de cette conférence, notamment les foras sur la coalition autour du riz, ainsi que le forum social sur le cadre que nous avons mis en place à travers le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAA266/WAAPP). Il y a plusieurs initiatives qui sont en cours sur la disponibilité en riz sur le continent, principalement pour notre sous-région ouest africaine. C'était bien que les acteurs qui soutiennent, avec les partenaires financiers au développement de la sous région, puissent réfléchir davantage sur le riz pour voir comment mutualiser les différents efforts, afin que la région puisse se doter d'une stratégie claire pour atteindre son autosuffisance.

Quel a été l'apport des nouvelles technologies chez les producteurs ?

“Je pense que la région peut tirer grand profit de ces technologies. C'est vraiment ce qui est positif pour cet événement. Il y a plusieurs niveaux d'appréciations pour

l'impact de ce programme. L'adoption de la politique agricole a eu un résultat extraordinaire que les gens ont tendance à négliger. Cela a permis de focaliser les efforts pour créer les conditions qui sont favorables à la promotion de l'Agriculture d'une manière générale, notamment de l'adoption de certaines réglementations et autres. D'ailleurs cela se reflète dans un des programmes phares dans la politique agricole qui est le PPAAO/WAAPP. Un des axes principaux de ce Programme, c'est de créer les conditions favorables à une coopération entre les différents acteurs dans les domaines agricoles. Au niveau de chaque Etat, il y a eu beaucoup d'efforts qui ont été faits en termes d'opportunités et de concertation pour prendre en compte les préoccupations des différents producteurs. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle, la réglementation sur les semences a été préparée. On peut être satisfait de la contribution de ce programme pour les utilisateurs”.

Selon vous, comment doit-on résoudre certains défis comme le financement de la recherche agricole et le départ à la retraite des chercheurs ?

“L'Afrique de l'Ouest, comme d'autres régions, a beaucoup de défis à relever pour le secteur agricole. Quand je prends le secteur de la recherche agricole, c'est le parent pauvre de l'Agriculture, parce qu'à la Conférence de Maputo (Mozambique) en 2003, on a souhaité que les pays investissent 10% de leur budget national à l'Agriculture. Mais, on oublie que la recherche agricole est une composante essentielle. Si vous prenez les plans qui ont été élaborés, il n'y a pas de lignes claires qui disent que voilà le financement qui va être dévolu au secteur de la recherche agricole.

L'autre problème non moins important,



Dr Paco Sérémé

c'est la plupart des financements dont dispose la recherche provient de l'Extérieur si bien que les actions de recherches sont très fragiles. Il faut que les Etats investissent dans ce secteur. Certains pays ont compris son importance et ont mis en place des mécanismes pour l'assurer. C'est le cas de la Cote d'Ivoire avec le FIRCA (Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole). Nous souhaiterions que ce modèle fasse tâche d'huile mais adapté aux réalités de chaque pays.

La recherche aussi a besoin du sang neuf. En effet, beaucoup de chercheurs vont partir à la retraite et la relève n'est pas as-

surée. Pour palier cela, beaucoup de jeunes chercheurs ont été recrutés, mais ne vont pas bénéficier de l'expérience de leurs aînés chevronnés. Dans certains pays, les chercheurs partent à la retraite à 55 ans, dans d'autres à 65 ans. C'est la raison pour laquelle, nous pensons qu'il faudrait au niveau de la CEDEAO mener une réflexion pour avoir un statut particulier appliqué dans l'ensemble des pays de la sous-région pour la recherche d'une manière générale, la recherche agricole en particulier parce qu'on a vraiment un problème de ressources humaines.

Mais ce Programme peut palier ces manquements surtout la recherche agricole ?

“Oui. Ce programme permet aux pays de coopérer dans le domaine de la recherche agricole et le transfert de technologies. L’objectif au départ c’était de créer les conditions pour favoriser la recherche, mais aussi de créer la dissémination des technologies dans la demande et de renforcer les capacités des institutions de recherches sur les filières prioritaires pour la zone. Si on prend ces différents axes qui étaient attendus de ce programme, on peut sans risque de se tromper dire que ce programme a fait beaucoup de résultats.

Quand on regarde notre zone, nous disposons de matériels améliorés. Mais les paysans ne les utilisent pas. Quand le programme commençait, 5% de semences et matériels améliorés étaient utilisés par les producteurs. Mais grâce à ce programme qui a favorisé une réglementation régionale semencière, il est facile pour un producteur ou un semencier de se déplacer dans l’espace CEDEAO sans problème. Ce programme a permis également de générer plus de 160 technologies. Elles sont partagées entre les pays. L’objectif c’est de toucher un plus grand nombre de producteurs dans l’espace.

En termes de renforcement de capacités, ce Programme a permis de former un millier de chercheurs. Depuis plus de 30 ans que je suis dans la recherche, je n’ai pas vu un exemple comme celui-ci. Le Sénégal, le Mali et le Ghana sont les premiers pays qui ont contribué à la mise en œuvre de ce Programme. Dans ces pays, on se rend compte de son impact en termes de revenus des bénéficiaires directs, de l’amélioration de leur niveau de vie et la réduction des périodes de soudures. On est sûr que ce même impact se reproduira dans les 10 autres pays qui sont actuellement dans leur première phase du Programme”.

Les plateformes d’innovation ont été un succès et ont répondu aux préoccupations des producteurs. Pouvez-vous nous expliquer ?

“Après la rencontre d’Accra de 2003 qui avait réuni plusieurs chercheurs, le concept “Recherche Agricole Intégrée pour le Développement” a vu le jour. Le CORAF a adopté cette approche pour faire le lien entre chercheur, vulgarisateur et producteur, afin qu’ils travaillent ensemble sur des besoins spécifiques exprimés.

Ce concept fait que le chercheur n’est plus considéré comme l’acteur principal. Il collabore avec les autres acteurs. A partir de ce concept, il fallait trouver les outils appropriés. C’est quoi l’outil approprié ? C’est ce qu’on appelle les plateformes d’innovation. La plateforme d’innovation, si elle est mise en place, règle le problème des producteurs qui ont besoin de semences à haut rendements qui résistent à la sécheresse. C’est pourquoi, on parle maintenant de l’approche chaîne de valeur d’une filière. Cela garantit le succès de l’application des technologies qui sont générées parce que cela répond à des besoins toute de suite adoptés”.

En termes d’adoption quelle est la stratégie développée par le CORAF pour les groupes vulnérables que constituent les jeunes et les femmes ?

“Déjà les jeunes et les femmes peuvent

participer aux plateformes d’innovation. Elles permettent de mobiliser beaucoup d’acteurs mais ne touchent pas autant que nous le souhaiterions. Pour cela, il faudrait qu’on ait une stratégie pour montrer à ce groupe défavorisé que l’Agriculture est un business qui rapporte. Il faut aussi faciliter ce groupe les mécanismes et les opportunités que peuvent les procurer les technologies élaborées. C’est la raison pour laquelle, celles que nous élaborons, nous évaluons leur faisabilité et leur rentabilité économique. C’est sur cette base que nous pensons que les Centres d’incubation peuvent être utilisés. Nous voulons que les Centres nationaux de spécialisation (CNS) qui évolueront en Centres d’excellence puissent regrouper les opportunités pour les incubations de jeunes entrepreneurs pour pouvoir intéresser les jeunes dans l’agriculture”.

Quels sont les autres axes prioritaires pour le Coraf et les perspectives pour 2025 ?

“Le CORAF est en train de mettre en œuvre son 2^{ème} plan stratégique. Ce second plan a été conçu en tenant compte des expériences du premier. Aujourd’hui, on ne peut plus parler de productivité sans tenir compte de l’aspect nutrition et changement climatique. Tous ces axes sont suffisamment affichés pour 2025 et ces thématiques refléteront dans nos prochains appels à propositions. C’est à nous de voir comment on peut renforcer nos actions dans le cadre de cette agriculture “climato-intelligente” qui est une nécessité pour notre espace. Pour les prochaines années, il s’agira pour le CORAF de veiller à asseoir un financement durable de ces activités. En fin pour les cinq prochaines années, le CORAF

doit accorder la priorité à l’Afrique Centrale. Cette région ne voit pas l’apport du Conseil. C’est vrai, cette coopération existe mais elle n’est pas assez opérationnelle. A partir de l’expérience des 10 premières années, il y a eu des réflexions pour voir comment mieux mobiliser les ressources en comptant d’abord sur les ressources endogènes, en accordant la priorité à ce secteur au niveau de la CEDEAO. Toujours dans la mobilisation des ressources, les partenaires puissent continuer à nous assister en désignant un nouveau chef de fil qui est l’USAID. Je pense qu’ils vont jouer un nouveau rôle comme l’a fait la Coopération espagnole”.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MADIENG SECK ET MME LOLA AKOMATSRI
(CORAF/WECARD)

PPAAO/WAAPP :

Le Togo importe des technologies de la sous-région pour les adopter

Le Togo n’a pas de Centre national de spécialisation (CNS) mais importe des technologies de la sous-région. Ces technologies sont de semences améliorées qui viennent des autres pays de la sous-région : Mali (Riz), Bénin (étuvéuse et maïs), Sénégal (Sorgho, Mil, Niébé et arachide), la Côte d’Ivoire (bananes plantain) et le Ghana (manioc).

“C’est avec ces produits alimentaires, venus de ces différents pays que nous sommes en train de faire des tests d’adaptation, pour les diffuser à grande échelle en milieu paysan”, explique Adou Rahim Alimi Assimiou, coordonnateur du PPAAO/WAAPP Togo.

Pour la diffusion, grâce au WAAPP, on a mis l’accent sur les semences améliorées de maïs, parce que nous avons quatre variétés de maïs très intéressantes, et très productives au niveau national que nous avons diffusées. Sur ces quatre variétés, il y a trois variétés qui, en dehors de leur productivité, améliorent aussi la nutrition parce que c’est des variétés à protéine de qualité que nous appelons Qpm. Elles ont été diffusées. Il y a trois de ces variétés qui améliorent la nutrition il s’agit de : Obatampa, Tzee et ACR. Pour ces deux dernières variétés, en dehors de celles qui contiennent des protéines de qualité, elles permettent de lutter contre le striga (une maladie du maïs répandue). Pour le riz, nous avons le IR841 et d’autres variétés.

Au niveau national, la moyenne de la production tourne autour d’une tonne à l’ha. Avec l’utilisation de ces variétés, nous sommes en moyenne à l’ordre de 2,5t/ha. Mais le potentiel de ces variétés dépasse de loin les 2t/ha. Par exemple, quand vous allez à Obatampa, la production peut atteindre 5t/ha. Les autres variétés Tzee et ACR vont de l’ordre



Adou Rahim Alimi Assimiou, coordonnateur du PPAAO/WAAPP Togo

de 4t/ha pour chacune. Pour ce qui concerne la disponibilité en semence, le Togo avant l’intervention du PPAAO, avait ne potentialité de 1000kg/ha pour le riz et le maïs. Aujourd’hui, nous produisons près de 2400kg/ha. “Cela montre que nous avons doublé la disponibilité de semence certifiée en deux ans grâce à l’appui du WAAPP”, s’est réjoui le coordonnateur du PPAAO/WAAPP Togo. Et de préciser que “le WAAPP a contribué à faciliter l’accès de ces semences certifiées auprès de 202 500 bénéficiaires directs”.

Pour le suivi, Adou Rahim Alimi Assimiou préconise une enquête pour voir au niveau de ces bénéficiaires si est ce que les producteurs continuent d’acheter des semences améliorées. Durant tout le temps du projet, nous mettons à la disposition des producteurs des semences qu’ils ont semées. Nous avons un répertoire de l’ensemble de ces producteurs. Après, nous allons faire une enquête d’évaluation pour s’assurer que ces semences ont été bien utilisées.

AGROÉCOLOGIE

Un pot qui éveille bien les esprits sur le consommer local

(Jade/Syfia) - Un atypique cocktail, préparé à partir de gâteaux à base de céréales locales, ainsi que de jus issus d'arbres fruitiers domestiqués, a frappé les esprits des producteurs africains sur la nécessité d'une agro écologique saine, mais dont la production doit être consommée localement. Au Symposium sur l'agro écologie à Dakar, l'Ong Enda Pronat du Sénégal a donné ce cocktail aux participants pour leur montrer que cela était possible.

■ PAR MADIENG SECK

Au Symposium sur l'agro écologie, organisé (5 et 6 novembre à Dakar) par l'AFSA (Alliance panafricaine pour la souveraineté alimentaire), l'Ong Enda Pronat pour Enda protection de la nature, membre d'Enda Tiers Monde, a offert un atypique cocktail dînatoire, fait de gâteaux, de bonbons, d'amuse-gueules, ainsi que de jus de fruits forestiers domestiqués issus d'une gamme variée d'arbres fruitiers.

Oser pratiquer l'Agroécologie et organiser des cocktails africains dans de luxueux hôtels

Ce "cocktail africain", dans un hôtel luxueux, a dessillé les yeux de plusieurs centaines de participants, qu'il était possible de changer les habitudes alimentaires en Afrique et de se tourner résolument vers les produits locaux naturels : fruits de baobab, (*Adansonia digitata*), du ditakh (*Detarium senegalensis*), du bissap rouge (*Hibiscus sabdarifa* L), etc. Ce pot d'Enda Pronat a fortement été apprécié par les invités de la rencontre sur l'agro écologie. Rencontre en collaboration avec la FAO, plusieurs Ongs comme Action Aid et Oxfam, d'organisations de la société civile paysanne africaine parmi lesquelles la Fédération nationale des agriculteurs biologiques de Thiès au Sénégal (Fenab), de l'Ong Fahamu, Enda Pronat et autres. Objectif : encourager les producteurs africains à se tourner davantage vers l'agro écologie qui est une agriculture saine, capable d'assurer la souveraineté alimentaire et un avenir durable en Afrique.

Auparavant, comme pour donner raison à ce pot d'Enda Pronat, les intervenants étaient plusieurs fois revenus sur l'utilisation des arbres en association avec une Agriculture pratiquée sur des sols riches d'éléments organiques et dépourvus d'engrais chimiques. "L'Agroécologie régénère et restaure les sols... en travaillant avec la nature et non contre elle..." m'explique dans la salle un participant anglophone.

L'éloge des sols champions

A ce propos, "les sols champions" ont fait l'objet d'éloges dans

cet hôtel dakarais. "Les sols champions gagnent toujours et sont bons pour la pratique de l'agroécologie qui est l'agriculture de demain en Afrique", soutient avec force Ibrahima Seck, le secrétaire général de la FENAB. Très en verve dans sa communication, il ajoute : "L'Afrique entière doit se mobiliser sur le rôle de l'association de l'arbre dans l'Agriculture écologique". Toujours selon M Seck, l'agroécologie est "un moyen fort pour atténuer la variabilité du changement climatique". Puis il donne des cas pratiques d'association d'arbre tel le Kadd (*acacia albida*) dans l'agroécologie.

D'autres activistes avaient farouchement dénoncé l'agriculture industrielle comme un cul-de-sac. "Ses promoteurs prétendent qu'elle a permis d'augmenter les rendements dans

certaines endroits du Globe, il n'en demeure pas moins que cela a été possible au prix d'énormes sacrifices, avec la dégradation accentuée des sols. La perte de certaines ressources importantes de la biodiversité a eu des impacts négatifs sur la nutrition, avec la contamination des aliments liée à l'utilisation d'intrants chimiques, la pollution de la nappe phréatique", lit-t-on dans un document remis à la presse.

Au cours d'études de cas en Afrique, des paysans ont pris la parole pour témoigner que "l'agriculture conventionnelle appauvrit les agriculteurs et détruit la biodiversité". Mais, pour eux, l'agroécologie c'est aussi les pratiques agricoles traditionnelles associées à la recherche et à la technologie moderne pour permettre à ceux-ci d'avoir le contrôle sur leurs facteurs de production.

C'est ainsi que, Ibrahima Coulibaly de la Cnop (Coordination nationale des organisations paysannes du Mali) a rappelé l'intérêt du Forum international sur l'Agroécologie organisé en février 2015 avec la "Déclaration de Nyéléni" dans son pays. Il témoigne que cette idée de Forum sur l'agroécologie est née en droite ligne du mouvement paysan La Via Campesina qui prône la souveraineté alimentaire. Depuis, souligne-t-il, "le village des paysans" a été créé à Nyéléni pour devenir un Centre de formation où l'on enseigne aux hommes et aux femmes l'agroécologie qui est "un nouveau levier sur lequel il faut appuyer pour lutter contre la faim", comme l'avait rappelé la veille, lors de sa conférence de presse, le représentant de la FAO à Dakar, Vincent Martin.

CHANGEMENT CLIMATIQUE : COP21

ENTRETIEN AVEC...

...BOUNAMA DIÈYE,
CHEF DE LA DIVISION DES FILIÈRES AGRO-INDUSTRIELLES ALIMENTAIRES À LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE

"Notre Agriculture, se veut intelligente face au Climat"

A l'issue de la Cop 21 à Paris (30 novembre au 12 décembre 2015), Agri Infos a rencontré un des membres, non des moins influents de la forte délégation sénégalaise, Bounama Dièye, Point focal de la "Plateforme CCASA" (Dialogue Science Politique sur l'Agriculture et de la sécurité alimentaire face au Changement Climatique). Il explique.

Une forte délégation sénégalaise a participé en décembre à la COP 21. Pouvez-vous nous en faire l'économie?

"La COP 21 tenue à Paris du 30 novembre au 12 décembre 2015 a enregistré la participation de 150 Chefs d'États et de gouvernements. Le Sénégal a fait bonne figure à cette COP par la participation du chef de l'Etat, accompagné d'une forte délégation constituée de Ministres du gouvernement, de conseillers, de maires, de membres du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), etc. Le Président de la République a fait part de la vulnérabilité des écosystèmes au Sénégal face aux effets des Changements Climatiques (CC) et de mettre à l'échelle des stratégies innovantes dans des secteurs stratégiques comme l'énergie, l'agriculture, les ressources en eau, etc. Le Chef de l'Etat a aussi défendu la position de l'Afrique par rapport à la dimension CC tout en précisant la place de l'Afrique dans les négociations".

Quelles sont les grandes décisions qui ont été prises à cette COP 21?

"La Conférence "Paris Climat 2015" revêt une importance capitale aux regards de son double objectif : Adopter un accord universel, engageant pour la première fois, les 196 Parties à la Convention climat. Cet accord vise à adopter un régime, légalement contraignant capable d'apporter une réponse globale et effective au

défi des effets et inductions des Changements Climatiques mondiaux. Cette Conférence a permis d'aboutir à un accord, lequel entrera en vigueur à partir de 2020; Convenir dans le cadre du deuxième secteur d'activité de la plateforme de Durban portant sur le renforcement de l'ambition avant 2020, d'une décision adoptant une série d'initiatives et d'options pour assurer les plus hauts efforts d'atténuation possibles avant 2020 et combler le fossé de l'ambition".

Au cours de cette COP21, il a été question de soumettre la Contribution Prévue Déterminée nationale (CPDN). Pouvez-vous revenir sur celle du Sénégal ?

"Le Sénégal a soumis sa Contribution Prévue Déterminée Nationale (CPDN) à l'image de tous les pays signataires de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Il faut signaler que la CPDN reflète l'expression de la volonté nationale et peut faire l'objet d'examen et de révision potentielle. Elle décline les ambitions et les projections de chaque pays à l'horizon 2030 en termes d'adaptation et d'atténuation face à la variabilité climatique et aux effets des Changements climatiques. En résumé, la CPDN du Sénégal propose des stratégies sobres en carbone qui permettent de maintenir la température globale entre 1,5 °C et 2°C. Ce document stratégique du Sénégal a bien pris en compte le sous-

secteur de l'Agriculture. Les propositions et orientations qui en découlent sont en étroite cohérence avec les orientations politiques de développement du Sénégal dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) traduit en actions par le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS)".

Pour le secteur agricole, qu'est-ce que le Sénégal a proposé ?

"L'inventaire des émissions des Gaz à Effet de Serre (GES) pour les sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage au Sénégal, réalisé à travers le "Intergovernmental Panel on Climate Change" (logiciel IPCC 2006) a évalué ces GES sur la base de trois grands axes : la fermentation entérique, la gestion des terres agricoles et les émissions dues aux brûlages des résidus de culture et à l'utilisation des engrais. Deux options d'atténuation seront mises œuvre : le Système de Riziculture Intensif (SRI) et la Gestion Durable des Terres (GDT). Pour le sous-secteur de l'agriculture les options d'atténuation ciblent les principales cultures vivrières et de rente dans les zones agro-écologiques cibles où l'agriculture est une activité dominante aux plans socio-économique et culturel. Quant au SRI, il permet une diminution considérable des émissions de GES de la riziculture tout en relevant la productivité agricole en termes de rendement et de production. Le SRI aujourd'hui fait ses preuves au Sénégal à travers le PAPIL, le PRODAM et la SAED. Le challenge est aujourd'hui, la diffusion à grande échelle de cette technique culturale innovante à bénéfices multiples dans beaucoup de domaines. La GDT consiste à appliquer de bonnes pratiques d'Agroforesterie et de Régénération Naturelle Assistée (RNA) et l'utilisation de fumure organique dans les zones de cultures". Cette pratique contribue fortement à la réduction des émissions de GES grâce au fort potentiel de séquestration de carbone et cela contribue forte à l'amélioration de la productivité des cultures vivrières telles que le sorgho, le maïs, le mil

SUITE PAGE 8

Quelques jours après s'être honorée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), pour son engagement et ses actions dans l'Agriculture, Mme Kady FALL Tall présidente de l'Association des femmes de l'Afrique de l'Ouest (AFAO) revient ici sur la crise qui secoue l'Assemblée nationale sénégalaise en ce moment. La citoyenne de la CEDEAO demande s'il ne faudrait pas repenser l'Institution dans ses missions, sa composition et son fonctionnement.

LA CRISE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

“Faut-il repenser l'Assemblée nationale, dans ses missions, sa composition et son fonctionnement ?”

HISTORIQUE DE LA CRISE

Les avancées démocratiques au Sénégal de 2015, sont l'émanation d'une conjugaison d'efforts et du leadership politique des anciens décideurs post indépendance. Une succession de législatures pendant lesquelles, de 1960 à 1980, le Sénégal était sans conteste cité en exemple dans sa posture de pays phare relativement à sa démocratie et son modèle de gouvernance crédible marqués par des hommes et des femmes d'envergure digne de confiance. A l'époque, les députés étaient un symbole de consécration des acteurs politiques, ayant justifié d'un parcours politique élogieux et admirable aux yeux de leurs mandants.

Cette situation a commencé à connaître une nette dépréciation à l'époque des violentes tendances du Parti Socialiste d'alors, traversé par des Confrontations physiques et verbales dans certaines localités du pays. Vers les années 1990, les animosités entre tenants des tendances avaient atteint son paroxysme par des conflits graves à l'intérieur d'un même parti. Cette époque a ainsi annoncé le début de la fin d'une belle période où l'homme politique était, et un modèle de réussite et une référence sociale, jouissant d'un réel estime de la part des populations. Ce bref survol de l'histoire politique de notre pays doit aussi à la vérité de rappeler que le PDS après son arrivée au pouvoir en 2000 a continué à perpétuer les invectives, insultes et autres quolibets dans leur parti, et entre partis, reflétés malheureusement à l'Assemblée Nationale, en violation du mythe et du symbole fort de la Chambre des Représentants.

LA DEPRECIATION DE LA FONCTION DE DEPUTE

Déjà à cette époque se confirme le ressentiment et le rejet du « Peuple Conscient » vis-à-vis du DEPUTE. Ceci se manifeste par une perte systématique par les Partis au Pouvoir des Grandes Villes du pays, et Dakar en particulier. Les effets et impacts de la Presse et des

Actions de Conscientisation entrepris par les Sociétés Civiles (politiques, de Développement, et de Défense des Droits), sont passées par là et laissés leurs impacts d'éveil des populations dans la conscience collective.

Il s'y ajoute l'apparition d'un phénomène très étrange de « prostitution politique ». Il s'agit de la *TRANSHUMANCE* servie constamment comme contre-modèle et anti valeurs aux militants, aux Sénégalais restés stupéfaits. Tel du bétail à la recherche perpétuelle de pâturages abondants, une certaine classe politique incolore et inodore, en valse au gré de leurs intérêts personnels

Fondamentalement, c'est la somme de toutes ces forfaitures sociologiques perpétrées dans la vie politique de notre pays, que s'est installé le dégoût quasi populaire de la « chose politique » d'où proviennent les députés de notre Assemblée Nationale.

Malheureusement pour eux, cette situation coïncide avec un éveil de conscience plus accru et une vulgarisation de l'information au quotidien grâce au développement des médias. Sous ce registre, cher lecteurs, les populations affichent clairement son désintéressement du pouvoir législatif comme en témoigne le faible taux de participation au vote de l'élection des représentants du Peuple.

Au total, il convient de recadrer les choses, repenser le type de gouvernance politique à proposer au vaillant peuple sénégalais qui a commencé à savourer le goût de « l'expression politique » depuis 1848 à la faveur du privilège des citoyens des quatre communes.

Le contexte du multipartisme, des coalitions ponctuelles et de circonstance ont fini par pousser l'intelligentsia sénégalaise à s'interroger sur la vraie raison qui anime nos hommes politiques.

S'agit-il à présent de servir le peuple ou de se servir du peuple ? Ce questionnement est valable dans l'espace politique, mais il l'est plus pour les dépositaires de la confiance du peuple.

Cette interrogation de fond

donne lieu à une série de points sombres, dont votre serviteur se fait le devoir d'en évoquer quelques-uns.

Au moins interrogeons-nous puisque « se taire face à ce danger qui guette notre République est assimilable à de la lâcheté.

LES QUESTIONNEMENTS DES SÉNÉGALAIS

Qu'est qui explique le monopole des partis politiques d'élire UN DEPUTE au détriment de toute légitimité et mérite intrinsèque ?

A quoi sert l'Assemblée nationale du Sénégal d'aujourd'hui en dehors des aspects protocolaires ordonnancés par la loi Constitutionnelle, comme le veut la démocratie ?

Y a-t-il une Assemblée nationale représentative de composantes essentielles de sa population, agricole, jeune, femme, intellectuelle, sociale, culturelle, religieuse et même politique au Sénégal en 2015 ?

Notre Assemblée est-elle dévouée aux préoccupations du peuple ou est-elle au service de ses propres intérêts liés à la fonction ?

Quels sont les critères et les profils qui permettent d'être DEPUTE à « notre » l'Assemblée Nationale ?

Quel est l'état réel de la séparation des pouvoirs exécutif et législatif ?

Notre Constitution est-elle en phase avec les mutations socio-politiques du moment

Quelle est la typologie de députés qui siègent à l'Assemblée tenant compte d'un mapping sociologique et géographique ?

Que faut-il comprendre de la confection si conflictogène des listes départementales et nationale ? si le siège du Député était désintéressé ?

Quel est l'avenir de l'Assemblée nationale sur ce visage très peu valorisant qu'elle renvoie au peuple sénégalais ces derniers jours ?

Mesdames et Messieurs, il est simplement triste que notre représentation nationale vient de s'offrir en spectacle hors de son champ d'action digne des hommes lucides,



Mme Khady Fall Tall Présidente AFAO/WAWA

tandis que son Peuple majoritairement stupéfait et silencieux ne manquera pas d'en tirer des enseignements et procéder à sa propre lecture face à ces dérives d'un autre Age.

En tout état de cause, le Sénégal mérite des représentants épris d'un système de valeurs incarnant le modèle de la référence et l'excellence.

LES HYPOTHÈSES DE RUPTURE

Au regard de la complexité des questions ci-dessus que se posent votre serviteur, une démarche de rupture s'impose à présent, nécessitant une réflexion globale, inclusive et participative sur le type de Représentation Nationale que MERITE le Sénégal.

Afin de mettre fin à la politisation « politicienne » de la représentation du Peuple, au moment où celui-ci se détourne de plus en plus de la « chose politique », il y a lieu d'inscrire le *mérite* et la *crédibilité* au centre du profil du représentant du Peuple.

C'est à ce prix et à ce prix seulement qu'on parviendrait à éloigner les vautours politiques des espaces nobles des Grands Hommes Politiques devenus une denrée rare au Sénégal.

Ainsi, des Etats Généraux de l'Assemblée Nationale, du Conseil Economique et Social et Environnemental, s'imposent de plus en plus.

Ceci permettra de ne pas

« changer les règles du jeu en plein jeu » évitant le spectre de la dissolution de l'Assemblée si c'est pour la remettre selon le même dispositif actuel, puisqu'il faut définitivement régler les mandats taillés sur mesure, les risques de perte de mandats pour les infidèles et plus récemment l'histoire rocambolesque des « Groupes Parlementaires »

Enfin, après un grand débat national sur les vraies sources de « légitimité » qui devraient ouvrir aux autres les portes de l'Assemblée Nationale et des Institutions de Représentation, loin des combines partisans dignes des combats de lutte dans l'arène.

Le Sénégal pourra enfin se doter d'une VRAIE ASSEMBLEE NATIONALE REPRESENTANT LE PEUPLE.

La Citoyenne du monde que je suis pense devoir se prononcer sur cette question d'importance capitale, puisque « SE TAIRE DEVANT DETELLES DEVIATIONS POLITIQUES QUI A DEJA DETEINT SUR NOTRE SOCIETE, EST ASSIMILABLE A UNE ACTE DE LACHETE ». C'est l'objet de cette contribution qui vise à améliorer la posture des représentants d'un PEUPLE QUI VOTE DEPUIS LE 19^e siècle.

MME KHADY FALL TALL,
PRÉSIDENTE DU BUREAU RÉGIONAL DE
L'AFAO/WAWA
COORDONNATRICE DE LA SYNERGIE NATIONALE DES FEMMES LEADERS DU SÉNÉGAL
PRÉSIDENTE RÉGIONALE DU «RESEAU
GENRE ECOWAP+10 CEDEAO

SÉCURITÉ EN MER

Les pêcheurs artisans rechignent toujours...

(Jade/Syfia) – Au Sénégal, les pêcheurs artisans relèguent les infos de la météo au second plan et refusent de porter le gilet de sauvetage en allant en mer. Ils parcourent la côte sénégalaise sans aucune mesure de sécurité. Leur négligence entraîne environ une centaine de pertes en vies humaines tous les ans. Toutefois, la campagne de sensibilisation menée l'année dernière a permis de réduire de 35% les accidents.

■ PAR ABABACAR GUEYE

Mi décembre, au quai de pêche de Thiaroye (proche banlieue dakaroise), un vent assez fort souffle et fait tanguer les pirogues. Les vagues s'écrasent violemment sur la plage qui grouille de monde. Pêcheurs, mareyeurs, transformateurs de poissons, et badauds, chacun vaque à ses occupations.

Pourtant, ce jour là, juste après une séance de sensibilisation sur le permis de pêche (lire encadré) et le port du gilet avec un groupe de pêcheurs artisans, le chef du service départemental des pêches Ibra Mbaye leur avait averti que "La mer sera agitée durant deux jours sur tout le long de la côte sénégalaise".

Mais, en dépit de ces informations, Arona Nam, taille moyenne, la vingtaine révolue, casquette bien vissée sur sa tête n'en a cure. Fougueux, ce jeune pêcheur artisan décide d'embarquer avec ses trois collègues. "On n'ira pas loin !", lance-t-il à ses camarades avant de les rejoindre ... sans gilet de sauvetage.

100 pertes en vies humaines en trois mois

Un autre site de débarquement à Dakar. Village Hann-pêcheur à Yarakh. Ici, la cadence de l'effort de pêche des pirogues, ainsi que les sempiternelles prises de juvéniles montrent combien la pression exercée sur la ressource halieutique est dangereuse. Mamadou Sylla, quant à lui, malgré ses incessantes sorties n'a jamais daigné au strict minimum de sécurité. Pareil pour Moustapha Niang trouvé en train de réparer les mailles de son filet défectueux, la combinaison en "plastique lourd" l'handicape dans ses activités. "Je ne suis pas à l'aise quand je porte mon gilet...", confie ce costaud pêcheur aux allures d'un lutteur.

Comme Arona, Moustapha et les autres, les pêcheurs artisans du Sénégal parcourent régulièrement plusieurs kilomètres de

côtes (718 km) en mer sans aucune mesure de sécurité. Conséquence, en 2014, plus de 100 accidents ayant causés autant de pertes en vies humaines ont été enregistrées entre janvier et avril, selon la Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP) du ministère de l'Economie maritime du Sénégal. Dans ces accidents, la région de Saint Louis (270 Km nord Dakar) est la plus touchée à cause de l'ouverture de la brèche, pour évacuer l'eau du fleuve vers la mer, devenue un lieu de passage habituel des pêcheurs artisans pour rallier l'océan atlantique et vice-versa.

Au Sénégal, la pêche artisanale est dynamique et organisée. En effet, en 2011, les débarquements sont estimés à 450 000 t ; contre 250 000 t en 2005. A la même période, la pêche industrielle composée de 129 navires a débarqué 119 330 t. La même année, le parc piroguier composé de 10 000 pirogues au total, a réalisé 89% des prises.

Ce secteur vital crée plus de 600 000 emplois directs et indirects. Selon la Fao, la pêche artisanale sénégalaise, sa transformation et le mareyage représentent 4,8% du PIB du pays. Aussi, du point de vue de la sécurité alimentaire, on note que les Sénégalais consomment en moyenne 26kg/hab/an et classe le Sénégal parmi les pays les plus gros consommateurs de poissons en Afrique ; contrairement à la Tunisie (10,1kg), à la Mauritanie (10kg) et le Maroc (7,5 kg) de grands pays de pêche.

Instaurer des amendes aux pêcheurs

Si Arona Nam défie la mer, Pape War, pêcheur à Thiaroye exhibe les messages que l'Anacim (Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie) lui a envoyés. Pour sa sécurité, ce dernier apporte toujours avec lui : ancre de mouillage, gilet de sauvetage, GPS, lampe torche pour la signalisation,



cordage, boîte sanitaire et téléphone portable pour la météo et les parents en cas de détresse.

D'ailleurs pour leur sécurité, des campagnes de sensibilisation, "Un pêcheur un Gilet" ont été ini-

tiées depuis 2000. "Cela a valu une baisse de 35% des pertes en vie humaines l'année dernière", a indiqué Adama Faye. Le responsable de la Direction de la Surveillance de la pêche artisanale affirme que "dans la zone sud du Sénégal, une grande partie des pêcheurs portent leur gilet". Pour plus d'efficacité dans les activités, le mareyeur Ibrahima Cissé établi à Thiaroye va plus loin. Il suggère l'implication des Comités locaux de pêche artisanale (CLPA) au sein des brigades de surveillance. "Il faut instaurer des amendes aux pêcheurs qui ne le portent pas...", soutient-il.

PÊCHE ARTISANALE

Un nouveau permis de pêche réglemente la ressource

(Jade/Syfia) - Un nouveau permis de pêche va bientôt voir le jour et va réglementer la gestion de la ressource. Il va remplacer celui de 2006 fondé sur la longueur de la pirogue. La Direction des Pêches maritimes (Dpm), le Projet régional des pêches en Afrique de l'Ouest (Prao) et les Comités Locaux de pêche artisanale (Clpa) se sont rencontrés, mi-décembre à Thiaroye pour échanger sur les fondements de ce nouveau permis. Ce sésame propose deux types de pêche sur les espèces et un autre pour les démersales. "Ce nouveau permis qu'on est en train de vulgariser permet de contrôler la ressource qui est en voie de disparition à

cause de la forte pression exercée", a expliqué Djibril Thiam, spécialiste en cogestion au Projet régional des pêches en Afrique de l'Ouest (Prao).

De son côté, le chef de la division pêche artisanale à la DPM, Mamadou Faye soutient que si on veut réglementer la pêche, "il faudrait qu'on mette un dispositif pour appliquer la réglementation de la capture et aller même vers la mise en place de quotas", dit-il. Toutefois, les échanges vont se poursuivre avec les autres communautés de pêche. D'ailleurs, un atelier national de concertation sera organisé ce mois-ci avec les communautés de pêcheurs.

SUITE ENTRETIEN DE LA PAGE 8

...BOUNAMA DIÈYE,
CHEF DE LA DIVISION DES FILIÈRES
AGRO-INDUSTRIELLES ALIMENTAIRES À LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE

"Notre Agriculture, se veut intelligente face au Climat"

Des perspectives de financement de l'Agriculture ont-elles été prises par les institutions financières?

"Je ne peux pas dire que l'Agriculture était l'enfant chéri de cette COP, elle a occupé une place stratégique dans les débats et orientations. Pour les pays sous-développés qui pratiquent essentiellement l'agriculture pluviale comme le Sénégal, la COP 21 nous a permis de réfléchir sur les stratégies à mettre en place pour renforcer la résilience de l'agriculture sénégalaise afin qu'elle soit une "agriculture intelligente face au Climat". La mise à échelle des stratégies sobres en carbone permettra de renforcer l'efficacité du PRACAS en termes de production pour assurer l'autosuffisance alimentaire à court et moyen termes en tenant en compte du climat (des services climatiques) comme un nouvel intrant au même titre que les semences et les engrais.

En ce qui concerne le financement, il est important de souligner que l'agriculture sénégalaise es-

sentiellement pluviale à l'image de l'essentiel des pays sahéliens a besoin de financement soutenu pour faire face aux effets des changements climatiques dans un contexte où l'Etat du Sénégal a clairement affiché ses ambitions d'assurer l'autosuffisance alimentaire et fer de l'agriculture le moteur de développement pour assurer l'émergence.

A travers les intentions et déclarations des différents partenaires au développement, il nous est permis de constater qu'une importante dotation financière sera allouée à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique pour le sous-secteur de l'agriculture à travers les Fonds Verts Climat, les Fonds d'Adaptation, les initiatives et projets du CCAFS/CGIAR, de la Banque Afrique de développement, du NEPAD, USAID ? Banque Mondiale, Union Européenne, la CEDEAO et d'autres sources de financement.

PROPOS RECUEILLIS PAR MADIENG SECK